

COMMUNE DE WOIGNARUE



BULLETIN MUNICIPAL

1995

S O M M A I R E

- **Le Mot du Maire**
- **Budget 1994/Comptes Administratifs 89 à 93**
- **Les Associations Municipales :**
 - **Préface : le bénévole**
 - **AC-PG 1939/45**
 - **Amis des Aînés**
 - **Centre Aéré**
 - **Chasseurs et Propriétaires**
 - **C.O.W.**
 - **Comité des fêtes**
 - **Harmonie**
 - **Jumelage**
 - **Parents d'élèves**
 - **Sapeurs-Pompiers**
 - **Personnel Communal**
- **Calendrier des Fêtes**
- **Etat-civil 1994**

LE MOT DU MAIRE

Pour la 6ème fois en tant que Maire, je m'adresse à vous pour vous présenter mes vœux et ceux du Conseil Municipal, à l'aube de cette Nouvelle Année.

Mes pensées vont en tout premier lieu aux personnes qui connaissent des difficultés de toute sorte et pour lesquelles les fêtes de fin d'année accentuent le sentiment d'abandon ; les malades qui subissent la pire des injustices ; les personnes seules, celles sans emploi ; les jeunes et les personnes âgées qui, chacune à leur manière sont souvent victimes de l'incompréhension d'un monde qui va parfois trop vite.

Mon vœu le plus cher est que cette année 1995 apporte à chacun au moins une occasion de pouvoir faire preuve de ses compétences, et je souhaite à tous les habitants de notre commune de connaître au cours de la nouvelle année le bonheur de la réussite que ce soit sur le plan professionnel ou familial.

Bonne Année à Tous.

1995 sera comme chacun le sait, une année charnière : élections présidentielles et élections municipales.

En cette fin de mandat du Conseil Municipal actuel, il est bon de faire le point sur nos activités au cours des 6 dernières années.

Comme je l'avais fait à mi-mandat, j'ai demandé une analyse économique de notre gestion.

En voici les résultats tels qu'ils m'ont été remis.

A vous de juger.

ANALYSE FINANCIERE DE LA COMMUNE DE WOIGNARUE : 1989 - 1994

PREMIERE PARTIE :

GESTION COURANTE / FISCALITE

Il est très important que la gestion courante d'une commune (hors programmes d'investissement) soit suivie avec attention. En effet, le résultat de cette gestion permet ou non de générer un montant d'épargne disponible qui sera affecté au financement des investissements.

Le premier graphique nous montre l'évolution comparée des recettes de fonctionnement et des dépenses de gestion, y compris les remboursements de dette.

A l'exception de l'année 1992, la commune a généré chaque année une épargne disponible (auto-financement net) positif, c'est à dire que les recettes courantes ont couvert largement les dépenses courantes et les charges de dette.

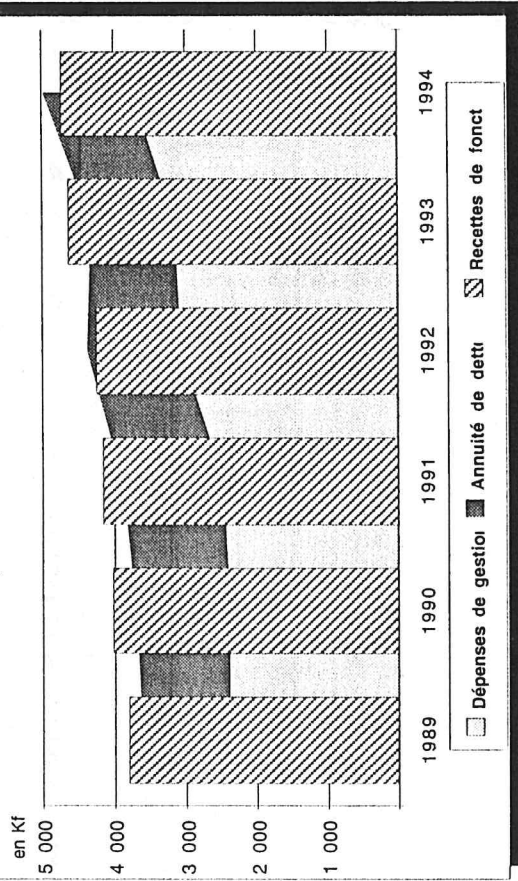
Fiscalité :

Le produit de la fiscalité a évolué d'une manière très différente d'une année sur l'autre; en moyenne, les recettes fiscales de la commune ont augmenté de 4,5% par an pendant 6 ans.

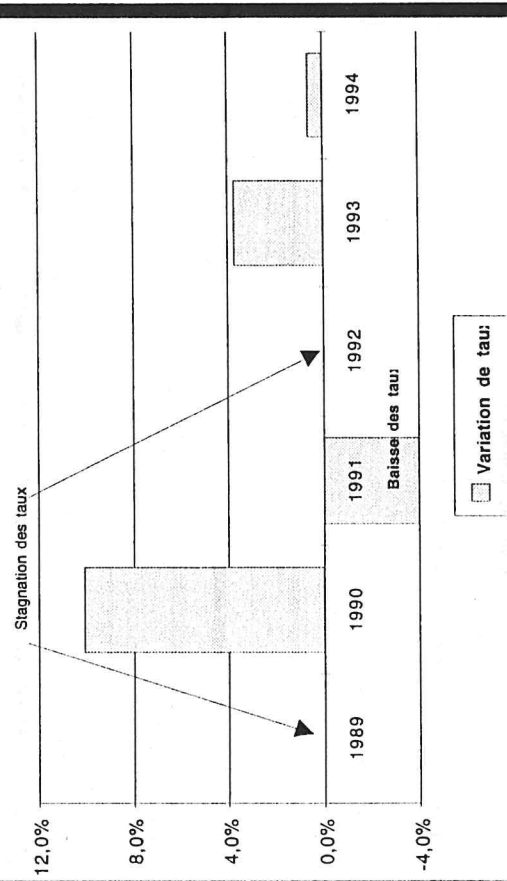
Cependant, il est important de noter que cette évolution des ressources fiscales est dû essentiellement à une très forte augmentation du nombre de contribuables ou du volume des bases taxables, (bases en progression de 38% par an en moyenne), alors que le **prélèvement direct de l'impôt par contribuable (taux appliqués a très peu augmenté (1,75% / an en moyenne, confère graphique ci contre).**

En conséquence, la commune a bénéficié d'une augmentation globale de ses ressources fiscales supérieure à l'augmentation appliquée aux contribuables, cette dernière se trouvant très faible (1,75%/ an en moyenne pendant 6 ans).

Evolution comparée des recettes et dépenses de fonctionnement



Evolution des taux d'impositi



Augmentation moyenne des taux de fiscalité = 1,75%/an

ANALYSE FINANCIERE DE LA COMMUNE DE WOIGNARUE : 1989 - 1994

DEUXIEME PARTIE :

PROGRAMMES D'INVESTISSEMENTS / FINANCEMENT DE CES INVESTISSEMENTS

A l'exception de l'année 1993, les dépenses d'investissement s'élevaient en moyenne à 440 000 francs par an, ce qui représente environ 600 francs par habitant. Ces dépenses concernent essentiellement des travaux de voirie et d'amélioration des bâtiments communaux.

Ces investissements sont financés pour le tiers en moyenne par l'auto-financement dégagé de la gestion courante. Les deux tiers suivants sont financés soit par emprunt (part marginale) suivant les années, soit par les différentes recettes d'investissement (subventions départementales principalement).

L'année 1993 se révèle une année exceptionnelle en terme d'investissement (cf graphique ci contre) les dépenses d'assainissement et de voirie s'élevaient à 1900 000 francs, soit près de 2 600 francs par habitant. Ces travaux représentent à eux seuls 46% des dépenses totales de la commune sur ces six dernières années. Compte tenu de l'ampleur du projet, le recours à l'emprunt a été nécessaire pour financer près de 40% de ces travaux.

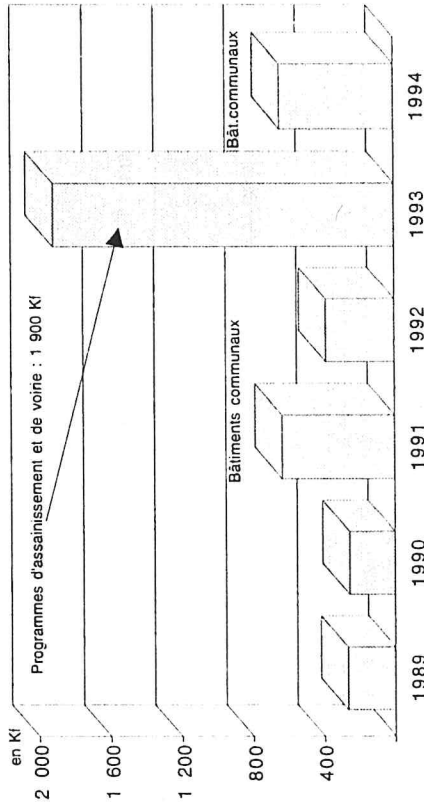
Endettement nouveau et extinction de dette :

Près de la moitié de la dette communale est théoriquement récupérable (maison familiale essentiellement), mais compte tenu de la défaillance des gestionnaires de cet établissement, la commune supporte l'intégralité des annuités de dette.

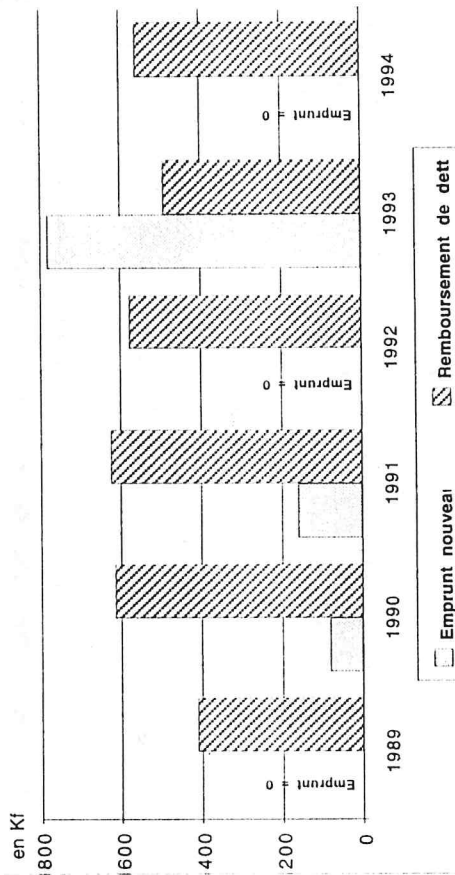
De ce fait, la politique d'endettement de la commune est très limitative, mais très saine, comme le retrace le graphique ci contre : La commune a eu recours à l'emprunt uniquement pendant trois années, pour un montant total de 242 000 francs en 1990 et 1991, et 793 000 francs en 1993 (travaux précités). En parallèle, la collectivité a procédé chaque année au remboursement d'une partie de sa dette.

Cette politique constante a porté ses fruits : en six ans, la commune s'est désendettée de 2 255 000 francs.

Dépenses d'investissement



Extinction de dette et emprunt nouveau



Désendettement total de 2 255 000 francs

D'une manière plus concrète, voici un récapitulatif de nos activités en partant des projets qui avaient été inscrits dans notre profession de foi en 1989.

Souvenez-vous.

LISTE D'UNION POUR UNE GESTION DEMOCRATIQUE ET SOCIALE

LAURENS Christiane

NOS PROJETS :

- contenir les taux d'imposition
- continuer à aider et soutenir les associations locales
- continuer à vous informer
- terminer l'équipement de notre nouvelle salle polyvalente
- maintenir et parfaire l'entretien de la voirie communale
- améliorer la qualité des eaux du marais et de l'assainissement d'Onival par la construction d'une nouvelle station d'épuration
- veiller à l'environnement dans notre marais
- rechercher toutes les possibilités pour le développement de l'emploi sur notre Commune et, notamment grâce au Plan de Développement local.

1°) Taux d'imposition : 1 seule augmentation des taux locaux en 6 ans.

2°) Associations locales : augmentation des subventions quand le budget l'a permis, sans parler d'autres aides :

- car, pour voyages ou déplacements
- achats de matériels (instruments de musique)
- utilisation du matériel communal pour les tirages de programmes ...
- coupes - vins d'honneur ...
- améliorations diverses -stade - vestiaires etc...)

3°) Vous informer : notre bulletin municipal vous a fait part chaque année de nos activités

4°) Equipement Salle Polyvalente : achats : hotte aspirante - frigidaire - tables roulantes - modification de l'organisation de la cuisine - mise en place de lambris dans tout le bar - tablettes de rangement pour la vaisselle - rangement pour la vaisselle du Comité des Fêtes - passe-plat.

5°) Voirie communale : Rue de l'église - caniveaux rue Barre-Duquesne - rue Anthime Devillier - prolongement de voirie et bordurage chemin de St-Valéry jusqu'aux bungalows - Les Blancards - chemin Barbé - chemin Tiré - chemin Gabriel - pourtour Salle Polyvalente - ralentisseurs à la montée du terrain de foot-ball - chemins communaux et chemins du marais rechargés et ou passés au grader - trottoir dans la traversée d'Hautebut + canalisation de 1000 pour évacuation des eaux usées - voirie Maison Familiale - panneaux de signalisation en divers endroits - plaques de rue remises à neuf - extension de l'éclairage public sur Onival, rue des Canadiens, rue du Haut.

6°) Bâtiments communaux :

* Eglise : mise à neuf du clocher - réfection des cloches - grillage de protection contre les pigeons - nouvelle porte - grilles de protection des vitraux - réparation des bancs - entretien des boiseries intérieures - allumage automatique avec cellule pour mise en valeur des vitraux.

* Ecole : tous les ans remise en peinture d'une ou deux classes - porte anti-feu mise en place - remise en état des châssis - changement des dalles plafond - moquette au dortoir - clôture - changement de 14 fenêtres.

* vestiaires foot-ball : bancs fixés sur le mur - porte aux urinoirs - cache moineaux - D'ici le mois de juin, mise aux normes pour pouvoir accueillir des compétitions départementales.

* mairie : réfection intérieure et extérieure - pignon refait entièrement - en projet la salle du Conseil.

* construction du bâtiment derrière la mairie comprenant 2 garages, 1 chenil, 1 morgue.

* gîte : mise en place d'une chape sur le sol - plancher sur hourdis dans la chambre - lambris dans toute la cuisine - isolation des murs - installation d'un nouveau chauffage - cour arrière bétonnée - joints de façade refaits ainsi que les trottoirs extérieurs.

* camping : bloc d'accueil - entretien et rénovation des commerces - tous les blocs remis en peinture extérieur et intérieur - carrelage dans les sanitaires - achats de jeux - bornes électriques remises à neuf avec capots inox - chauffe-eau neuf - fixation des bornes d'emplacement - extension des

points d'eau - voirie - passerelles - clôture des bungalows - barrières inox - informatique pour la gestion.

* demeure d'Hautebut : toiture refaite intégralement avec sous-toiture (supprimée lors de sa construction !!) - fenêtre issue de secours mise en place - changement des châssis vélux - ventilation mise aux normes ainsi que le système d'alarme - carrelage salle de restaurant rénové - travaux divers - zodiac pour le plan d'eau. D'ici cet été, seront réalisés : faïences et plafond dans la cuisine.

* monument aux morts restauré - mur du cimetière en partie rénové.

* entretien régulier des divers abris-bus souvent soumis au vandalisme

7°) qualité des eaux ; construction et mise en fonction de la station d'épuration - début de l'assainissement sur Woignarue avec la mise en place de la conduite générale lors de la réfection de la Cavée d'Hautebut.

Depuis plusieurs années, classification B de l'eau de mer sur la plage de Woignarue et classification A en 1994.

8°) environnement du marais : entretien des chemins, reconstruction du Pont du Roucoulet mais pas de travaux majeurs tant que les travaux de la digue ne sont pas réalisés. A l'avenir, en liaison avec le Conservatoire du Littoral, aménagement de sentiers piétonniers et de découverte ainsi que des aménagements d'aires de pique-nique avec un personnel de surveillance attaché au SMACOPI.

9°) développement emploi sur la commune : malheureusement le seul point sur lequel nous n'avons pas pu agir. Une zone industrielle sur notre commune est irréaliste ; sur des communes environnantes, bien desservies par une voirie départementale directe, personne ne s'y installe.

Au sein de la Commune, nous avons néanmoins embauché 2 jeunes après contrat-emploi solidarité (CES) , suite à 2 départs en retraite.

De nombreux autres jeunes ou moins jeunes, sans emploi, ont pu et bénéficient encore , eux-aussi, de contrats CES. Celà leur a permis et leur permet, en attendant de trouver un emploi, pour 20 heures par semaine de travail, de rester en contact avec le monde du travail et d'avoir un minimum de ressources.

Nous pouvons également nous réjouir de la construction d'un café-restaurant à Hautebut (non sans difficulté), ainsi que de l'installation d'un horticulteur chemin rural de Friaucourt.

Liste adverse :

**LISTE D'UNION ET DE DEFENSE
DES INTERETS COMMUNAUX**

TESSIER Fernand

- Améliorer les services sociaux auprès des personnes âgées
- Poursuivre l'information concernant l'insertion des jeunes
- Action auprès de la DDE en vue de l'amélioration des voiries
(Cavée d'Hautebut ; route Hautebut-Onival)
- Aménagement et réfection des chemins communaux
- Aménagement de l'accès au groupe scolaire
- Développement du tourisme
- Favoriser les animations locales (sportives, culturelles...)
- Suivi de l'évolution de la Demeure d'Hautebut
- Revoir la répartition de la taxe intercommunale de la défense contre la mer
- Continuité des aides et soutiens aux sociétés locales
- Terminer l'équipement de la salle polyvalente
- Finition du terrain de boules à Onival
- Embellissement de la Commune (fleurissement)

1°) services sociaux : Avec le CCAS, chaque fois qu'une demande d'aide a été formulée, elle a été accordée : bons alimentaires - aides particulières liées au chômage - aide aux voyages pour les élèves scolarisés en CES ou Lycée - subvention pour le transport des élèves se rendant hors périmètre scolaire - subvention pour cantine scolaire pour des enfants de familles en difficultés, fréquentant le collège - bons de chauffage etc...

2°) actions auprès de la DDE : la Cavée d'Hautebut a été réalisée après plus de 20 ans d'attente. La route d'Hautebut-Onival sera élargie en même temps que la création d'un giratoire européen à Hautebut (programmé en 1995, en principe par le Conseil Général). Ce sera le 1er giratoire sur l'axe 940.

3°) Animations locales : chaque société a toujours eu tout le loisir et tous les appuis pour organiser les festivités souhaitées, avec chaque fois, mise à disposition gratuite de la Salle Charles Lecat.

4°) Développement du tourisme : fréquentation toujours maximum de notre camping :

Recettes camping de 1989 à 1994

:	:	:	:	:	:	:
:	1989	:	1990	:	1991	:
:	1992	:	1993	:	1994	:
:	:	:	:	:	:	:
:	946 496	:	923 730	:	985 274	:
:	:	:	1 046 534	:	1 062 402	:
:	:	:	:	:	1 163 163	:

Pour les années antérieures, consultez le bulletin municipal 1989

Aide aux PEP pour plus d'activités pour les touristes (plan d'eau mis gracieusement à leur disposition pour l'école de voile qui leur est rattachée)

5°) Suivi de la Demeure d'Hautebut : après 2 faillites successives (de 88 à 90) en 3 ans, et qui ont coûté très cher à la Commune sur les budgets suivants, les PEP semblent poursuivre leur évolution. Il reste que la Commune n'a pas à intervenir directement dans la gestion de la Maison Familiale.

6°) Répartition des taxes inter-communales de défense contre la mer : la négociation est lancée mais il serait malhonnête de trop faire rêver, d'autant que là-dessus viennent se greffer les travaux de la digue.

7°) Fleurissement de la Commune : réalisé dans la mesure des possibilités budgétaires. Jamais auparavant, la mairie entre autre n'avait été fleurie.

8°) Aménagements divers : chemins communaux, pourtour de la Salle Polyvalente équipement salle polyvalente, terrain de boules REALISES

En dehors des projets ou souhaits figurant sur ces deux listes en 1989, nous avons également réalisé un certain nombre d'autres investissements :

- tondeuse - barrières - podium - informatique pour le camping -*
- traitement de texte à la mairie - laveuse industrielle - changement du moteur du tracteur et de la tondeuse - mallette de secours avec équipement particulier pour les MNS - moteur pour le zodiac des MNS ainsi que pour le zodiac des PEP - outillage pour les employés communaux - photocopieur - matériel de bureau - radio pour les pompiers -*

- Licence IV pour la Maison Familiale - Création de la cantine et de la garderie.

Je crois que nous n'avons pas démerité, compte tenu des graves problèmes que nous avons eu à surmonter pendant cette période , entre autres :

- 2ème abandon, coup sur coup des gestionnaires SOPICEM de la Maison familiale et lourds investissements nécessaires pour le maintien en fonction des locaux (meublier à racheter - travaux)*
- procès avec le 1er gestionnaire (le Clos de Tully)*
- inondation en 1990*
- dépenses incompressibles liées au ramassage des ordures ménagères*
- rupture par la CAP du contrat qui la liait à la Commune pour le ramassage scolaire.*

Ainsi, vous pouvez le constater nous pouvons être légitimement fiers de notre bilan.

Les années qui viennent verront bien sûr la continuation des choses entreprises et certainement de nouveaux projets.

Mais ceci est une autre histoire. En juin prochain, une nouvelle équipe municipale sera élue. D'ici là, nous poursuivrons notre travail.

Christiane LAURENS.

BUDGET 1994

Le budget est l'acte par lequel le Conseil Municipal prévoit et autorise l'ensemble des recettes et des dépenses de la commune pour l'année, l'exercice budgétaire correspondant à l'année civile.

Le budget comporte deux sections :
la section de fonctionnement
la section d'investissement.

La section de fonctionnement regroupe toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement des services communaux, c'est à dire les dépenses annuelles régulières.

La section d'investissement concerne les opérations non renouvelables à l'identique chaque année et qui se traduisent par une modification substantielle de la valeur du patrimoine communal.

I) : FONCTIONNEMENT

Dépenses :

Compte	:	Libellé	:	Montant
60	:	Denrées et fournitures	:	145 500 F.
61	:	Frais de personnel	:	1 543 000 F.
62	:	Impôts et taxes	:	155 700 F.
63	:	Travaux et services extérieurs	:	988 600 F.
64	:	Participations et Contingents	:	816 515 F.
65	:	Allocations/subventions	:	101 307 F.
66	:	Frais de gestion	:	237 000 F.
67	:	Frais financiers	:	695 468 F.
82	:	Réserve (liquidation Maison Familiale)	:	350 000 F.
83	:	Prélèvement pour investissement	:	467 017 F.
				<hr/>
				5 500 107 F.

Recettes

70	:	Produit de l'exploitation	:	4 580 F.
71	:	Produits domaniaux	:	1 687 100 F.
73	:	Recouvrements/subventions	:	749 523 F.
74	:	Dotations de fonctionnement	:	834 833 F.
75	:	Impôts indirects	:	44 533 F.
77	:	Contributions directes (Impôts)	:	1 419 605 F.
82	:	Excédent 93	:	759 933 F.
				<hr/>
				5 500 107 F.

II) : INVESTISSEMENT

Dépenses

16	:	Remboursement d'emprunts	:	697 488 F.
	:	(le capital)	:	
21	:	Acquisitions de biens meubles	:	98 230 F.
	:	et immeubles	:	
23	:	Travaux de bâtiments et de	:	547 403 F.
	:	voirie	:	
				<u>1 343 121 F.</u>

Recettes

06	:	Excédent 93	:	467 057 F.
10	:	Subventions	:	77 328 F.
11	:	Prélèvement sur recettes de	:	467 017 F.
	:	fonctionnement	:	
14	:	Participations sur travaux	:	75 840 F.
	:	d'équipement	:	
25	:	Recouvrement divers (Maison Familiale):	:	255 879 F.
				<u>1 343 121 F.</u>

DETAIL DES PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT

- * **Camping** : travaux de bâtiments : 121 170 F.)
" " voirie : 40 670 F.) = 230 970 F
informatique/jeux : 69 130 F.)
- * **Voirie** : (plaques de rues et entretien) : 55 101 F.
- * **Eglise** (porte et cloches) : 41 000 F
- * **Demeure d'hautebut** (faïences cuisine+plafond) : 12 300 F.
- * **Achat moteur zodiac** : 16 100 F.
- * **Bâtiments Communaux** (achats matériel+ travaux) : 204 040 F.
- * **Assainissement/cavée** (solde) : 86 122 F.

RESULTATS DES COMPTES ADMINISTRATIFS

1989 . 1990 . 1991 . 1992 . 1993 .

(1994 n'étant pas encore sorti)

FONCTIONNEMENT

Dépenses :	1989	1990	1991	1992	1993
- Denrées et fournitures	100 976	97 460	130 111	116 392	107 300
- Frais de personnel	1 017 000	1 112 982	1 202 124	1 379 196	1 563 241
- Impôts et Taxes	105 200	111 854	113 927	114 493	127 641
- Travaux et services extérieurs	455 258	531 260	529 828	591 114	627 256
- Participations et Contingents	463 687	274 643	457 303	534 172	437 570
- Allocations et Subventions	111 940	88 936	109 287	99 397	85 455
- Frais de gestion générale	152 561	173 825	192 187	235 134	215 888
- Frais Financiers (intérêts)	789 648	696 506	774 352	723 430	653 996
- Charges Antérieures	-	1 173	252	-	-
- Prélèvement pour investissement	630 000	267 047	900 000	550 000	447 610
	3 826 270	3 355 686	4 409 371	4 343 328	4 265 957

RECETTES :

- Produits de l'exploitation	1 256	-	3 000	3 639	-
- Produits domaniaux (dont camping)	1 122 242	1 065 825	1 243 731	1 614 519	1 626 637
- Produits financiers	105	105	105	105	105
- Recouvrements et subventions	741 326	853 890	799 477	491 947	715 317
- Dotations versées par l'Etat	805 153	839 552	806 334	792 681	804 284
- Impôts indirects	47 207	48 491	51 147	49 565	56 877
- *Contributions directes (impôts locaux)	1 090 761	1 216 365	1 256 379	1 295 247	1 427 763
- Excédents antérieurs	89 394	71 177	739 722	490 530	394 907
	3 897 444	4 095 405	4 899 895	4 738 233	5 025 890

* (1 seule augmentation des bases communales en 1993)

INVESTISSEMENT

DEPENSES :	1989	1990	1991	1992	1993
- Remboursement du Capital des emprunts	410 850	615 220	625 040	578 191	492 112
- Acquisitions de meubles et immeubles	79 314	103 064	180 985	133 611	47 937
- Travaux de Bâtiments et de voirie	189 076	153 080	456 807	254 350	1 870 055
	679 240	871 364	1 262 832	966 152	2 410 104
RECETTES :					
- Excédent reporté	124 969	86 832	416 548	692 783	699 060
- Subventions	-	62 335	168 950	110 299	470 708
- Prélèvement sur recettes de fonctionnement	630 000	267 047	900 000	550 000	447 610
- Participations d'équipement	11 103	521 840	54 448	56 251	221 105
- Produits des emprunts	-	82 000	159 790	-	782 800
- Rcouvremments divers (Maison Familiale)	-	267 858	255 879	255 879	255 879
	766 072	1 287 912	1 955 615	1 665 212	2 877 162

Toutes ces dépenses ont été réparties dans les programmes suivants :

* Achats divers (barrière - podium - tondeuse - laveuse - radio - tracteur - terrain) = 224 458 F.

* travaux de bâtiments :

- église = 100 365 F subvention 25 387 F.
- Demeure d'Hautebut = 609 665 F subvention 335 478 F. et emprunt 159 790 F.
- Salle Polyvalente = 193 392 F subvention 1 200 F.
- Camping = 456 043 F subvention 310 896 F.
- Bâtiments divers = 494 126 F

(école/mairie...)

* Assainissement/Cavée d'Hautebut = 970 603 F. subvention 135 230 F. et emprunts 782 800 F.

* Voirie = 415 608 F. subventions 87 140 F et emprunt 82 000 F.

LE BENEVOLE : ESPECE MENACEE, A PROTEGER.

Le bénévole est un bipède que l'on rencontre surtout dans les associations, où il se réunit avec des amis.

Les bénévoles se rassemblent à un signal appelé "Convocation". On les rencontre aussi en petits groupes, quelquefois tard le soir, discutant de la meilleure façon d'animer une manifestation, ou de faire d'autres recettes pour boucler un budget.

Le téléphone est très utilisé par le bénévole, ce qui lui coûte cher, permettant cependant de régler les problèmes qui se posent au jour le jour.

L'ennemi héréditaire du bénévole est le "Yaqua" dont les origines ne sont pas encore déterminées. Le "Yaqua", bien abrité dans sa carapace attend. Il attend le moment où le bénévole fera une erreur, un oubli, pour bondir et lancer son slogan qui atteindra son adversaire, provoquant chez celui-ci une maladie grave : le découragement.

Les premiers symptômes de cette maladie implacable sont rapidement visibles : absences aux réunions, intérêt croissant pour son jardin, sourire attendri devant son fusil de chasse, sa canne à pêche ou son téléviseur.

Les bénévoles décimés par le découragement risquent de disparaître. Alors il ne restera plus aux "Yaqua" que le souvenir d'un passé pas si lointain où le bénévole abondait et où on pouvait le trouver sans contrainte .

Avec toute leur affection... Les bénévoles encore valides.

N.B : Toute ressemblance avec des personnes existantes ne serait que pure et involontaire coïncidence.

ASSOCIATION AC - PG 1939/45

1939: Après la drôle de guerre, les divisions Allemandes bousculent l'armée Française : pour beaucoup d'unités c'est le désordre et la déroute. Des milliers et des milliers de soldats sont prisonniers. Après les camps ouverts à toutes les intempéries, c'est le départ pour le "Grand Reich".

Là-bas nous compensons le manque de bras car tous les hommes valides sont mobilisés. Pour combler les effectifs, ils institueront le S.T.O avant de prendre les femmes, les tout jeunes et même les infirmes.

Nous voici donc devenus des Prisonniers de Guerre disséminés dans tous les stalags, certains seront bien traités et nourris d'autres auront hélas moins de chance. Dans notre village on s'organise pour essayer d'améliorer notre sort, c'est ainsi qu'est créé le précieux colis que nous attendions tous. Qu'il me soit permis d'honorer la mémoire de Mme DAURELLY, elle a beaucoup fait pour nous et nous lui en sommes reconnaissants.

Le temps s'écoule loin de nos familles, des vieux que nous ne reverrons plus et des enfants qui grandissent loin de nous.

Quatre années perdues s'ajoutent à la période de mobilisation et pour quelques uns rappelés une ou deux fois, ils ont été absents de leur foyer sept ans.

Les nouvelles qui filtrent laissent supposer le renversement de la situation. Les Allemands connaissent et c'est bien leur tour, la débacle.

Un jour, camp par camp c'est la délivrance, explosion de joie tempérée par la mémoire de ceux qui ne sont pas revenus. Par divers moyens, c'est le rapatriement en FRANCE.

Au retour de chacun, il a été constitué notre Association dont les mêmes statuts sont toujours en vigueur. Nous étions au départ près de quarante, nous ne sommes plus que six, plus ou moins valides.

Puisque l'occasion m'est offerte je rendrai un hommage particulier aux premiers responsables : CAROUGE , LECLERCQ, SIMON sans oublier le dévouement de notre solide "porte drapeau" "TCHO BEAURAIN". Un jour, j'ai pris la succession mais notre effectif s'amenuise chaque année.

Les rescapés que nous sommes, vivent avec le souvenir de cette période qui nous a profondément marqués.

Au seuil de l'an nouveau, nous formulons, à tous, le souhait de n'avoir plus jamais de guerre. Malheureusement le monde est ainsi fait, chaque jour s'ouvrent de nouveaux conflits avec leurs morts et leurs cortèges de souffrance.

Le Président

DEPLANCQUE René.

ASSOCIATION DES AMIS DES AINES

Le Bulletin Municipal de 1991 relatant l'historique de notre association, nous n'allons donc pas nous répéter, mais nous attachons plutôt à vous parler de nos différentes activités, et de ce qu'elles nous permettent d'offrir à nos Aînés.

En 1994 notre programme s'est déroulé ainsi :

- Mars : Concours de manille,
- Mai : Ball Trapp, qui fut de loin notre plus grande réussite,
- Juin/Juillet : vente des grilles,
- Octobre : le second concours de manille clôturant nos activités de l'année.

Merci à toutes les personnes participantes de notre village et d'ailleurs. Inutile de vous rappeler que ce sont les bénéfices réalisés, lors de ces manifestations qui nous permettent de gâter nos anciens. Nos remerciements vont aussi à vous tous généreux donateurs de Woignarue, qui êtes sollicités pour offrir un lot pour le Ball Trapp, ou prendre un calendrier ou une case dans une grille.

Soyez rassurés : votre générosité si elle est nécessaire n'est pas vaine, les résultats obtenus en témoignent. Ainsi en 1994, nous avons pu proposer gratuitement, le 15 Juin un voyage au Pays de Bray visite de Gerberoy classé un des plus beaux villages de France, de l'Abbaye et la Sainte Chapelle de ST-Germer de Fly, ainsi qu'un élevage de canard à Lalandelle. Le circuit s'est terminé à Crillon dans un excellent restaurant.

Le 7 Septembre, un second voyage également gratuit, nous a permis de visiter l'Abbaye et le Musée de ST-Riquier. Ce déplacement s'est terminé au restaurant de Bussus-Bussuel.

Nous nous associons aussi à la Municipalité, par la distribution d'un gâteau à la fête des Mères et des Pères et la remise d'un bon d'achat lors du colis de Noël. De plus depuis 1990, notre association a décidé d'offrir le goûter pris le Jeudi après-midi lors de la partie de cartes ou de dominos.

A ce propos notre "effectif" est en constante augmentation, et c'est tant mieux. Pourtant les habitués du Jeudi se plaignent de ne voir personne venir grossir les rangs, alors nous faisons un petit appel à nos nouveaux adhérents.

Nous remercions Monsieur FALSIMAGNE qui lors des concours de Ball Trapp, nous prête son fourgon.

Nous ne terminerons pas sans remercier Madame le Maire et la Municipalité, qui mettent à notre disposition le car de la Commune pour nos voyages, et aussi pour la subvention qui nous est attribuée.

Personnellement, je dis un vif merci à l'Equipe dynamique qui m'entoure et qui permet d'assurer toutes ces activités.

A vous tous, pour 1995, les membres du bureau et moi même vous disons,

Bonne et Heureuse Année.

La Présidente,
Georgette COILLOT.

CENTRE AERE MUNICIPAL DE WOIGNARUE

Je vous présente la composition du nouveau bureau du Centre Aéré, désigné en 1994 :

Président : CARU Didier
Secrétaire : BELPAUME Pascal
Trésorier : PESQUET Nathalie
Membres : AIGNERELLE Marie-Thérèse
QUESNEL Véronique
MOPIN Bernard
BOUTLEUX Bruno

Le Centre Aéré a fonctionné du 7 juillet au 30 juillet 1994 avec 53 enfants, de 4 à 13 ans.
Ils étaient encadrés par :

DJAHIECHIE Ferhat
CAILLEUX Ingrid
CARU Virginie
BRENET Mathieu
DELABIE Séverine

et sans oublier, bien sur, la nouvelle directrice **Marie-Paule DUBOIS**, qui après avoir suivi un stage de 15 jours, a pu s'occuper sérieusement des enfants, en leur faisant passer un mois de juillet agréable.

Pendant cette période, différentes activités leurs étaient proposées :

- travaux manuels
- projections vidéo
- équitation
- la mer
- un voyage à Bagatelle.
- rencontre inter-centre
- camping
- visite d'une vannerie
- la forêt (avec chasse aux trésors)

Comme vous pouvez le constater, un mois de juillet bien chargé pour ces enfants.
En plus, chaque jour, un goûter leur était offert.

Pour cette année 1995, il faudra prévoir plus au budget, car le calendrier scolaire est modifié, les vacances débutent le 1er juillet.

Le Centre aéré sera ouvert 4 semaines.

Pour faire passer un agréable mois à tous les enfants fréquentant le centre, il nous faut prévoir beaucoup d'activités. Mais pour celà, il faut beaucoup d'argent.

Nous organisons des manifestations et nous bénéficions de subventions de la Commune et de la Caisse d'Allocations Familiales de la Somme.

NOUS VOUS DONNONS RENDEZ-VOUS, LE SAMEDI 1er AVRIL 1995,

A NOTRE SOIREE "LOTO". VENEZ TOUS NOMBREUX.

Meilleurs vœux à toutes et à tous.

Le Président,
CARU Didier.

SOCIETE AMICALE DES CHASSEURS ET DES PROPRIETAIRES DE WOIGNARUE

L'Amicale des Chasseurs qui existe depuis 1909 et qui comptait 81 chasseurs à l'époque, a vu une augmentation progressive et régulière de ses adhérents jusqu'en 1982 où 204 chasseurs étaient présents (chasseurs de Woignarue et les invités).

Cette année, 157 chasseurs ont exercés leur passion sur notre territoire, ce qui représente une diminution de plus de 20 % en 12 ans.

Il est vrai que de 1979 à 1985, nous n'avons pas tiré la perdrix et que le tir du lièvre a été interdit pendant 3 ans.

Actuellement, les plans de chasse sont en vigueur pour la perdrix comme pour le lièvre ; s'ils sont parfois contraignants, ils ont pour avantage de mettre toutes les chasses (sociétés ou enclaves) sur le même pied d'égalité concernant les prélèvements, ceux-ci étant distribués selon les surfaces chassables. Ce n'est peut-être pas parfait mais c'est un point positif.

La population de perdrix sur notre territoire varie de 25 à 35 couples au 100 ha, depuis 1986, ce qui est une bonne moyenne pour le secteur du Vimeu.

En lièvres, après avoir descendu à 6 lièvres au 100 ha en 1989, la population est remontée à 20 lièvres environ depuis 1992 mais elle reste fragile (maladie - prédateurs ...)

L'interdiction du piègeage au 1er janvier 1995 étant posée, la régulation des nuisibles va devenir un problème ; pour les renards en particulier qui sont de plus en plus nombreux et que l'on ne pourra détruire que par déterrage.

Cette méthode qui est déjà en service a permis depuis deux mois d'éliminer 5 couples de renard avec l'aide de l'agent de la Fédération, Monsieur Pierre Forestier.

L'Amicale des chasseurs étant en contrat multi-services, elle peut donc compter sur l'appui des techniciens et des agents de la Fédération, pour la surveillance de son territoire.



Pour la campagne 1993/94, les gardes de la Société (Messieurs Brenet Jacques et Hamiot Jean-Pierre) ont distribus 800 kgs de blé pour agrainer les perdrix. Il y a environ 30 agrainoirs répartis sur le territoire. Des semences de jachères ont été offertes par la Fédération de chasse, ce qui a permis d'ensemencer 10 ha de terre en automne et d'avoir un bon couvert végétal pour l'hiver.

Le comptage de gibier du printemps, nous permet de suivre l'évolution de notre cheptel. Tous les chasseurs de la société doivent se sentir concernés et y participer. Les prélèvements sont basés sur le résultat de ces comptages.

Une subvention communale nous a été accordée pour la première fois, cette année.

L'amicale des chasseurs remercie le Conseil Municipal de son aide financière.

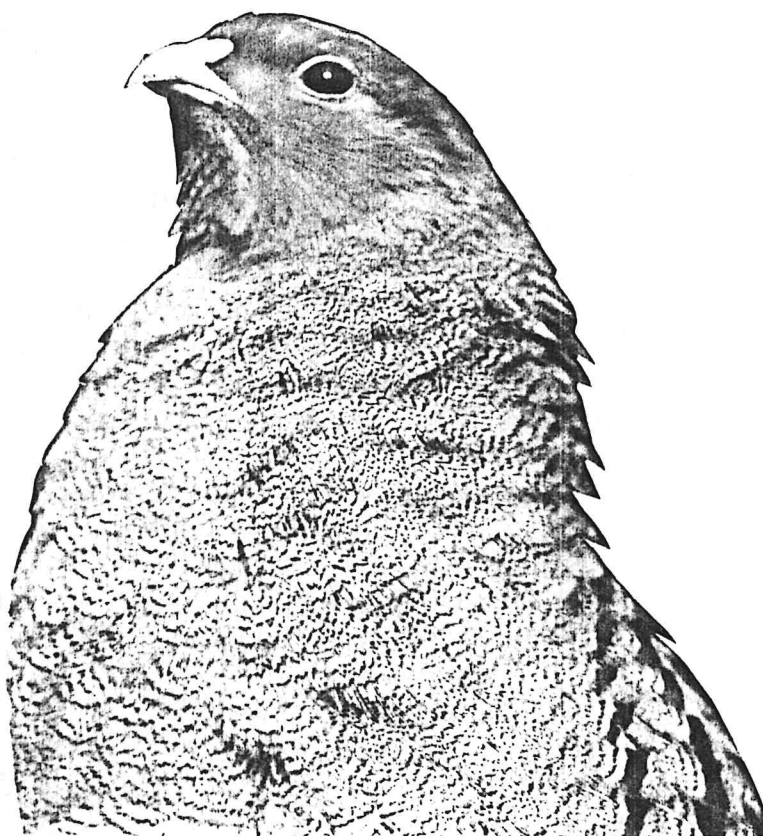
Pour sa part, l'amicale des chasseurs offre une carte de chasse, tous les ans, aux Amis des Aînés pour leur ball-trap annuel.

En 1989, les status de la société ont été revus et quelques articles modifiés.

Plusieurs membres du Comité ont été élus en remplacement de membres démissionnaires ou décédés.

Le Comité de l'Amicale des Chasseurs et des Propriétaires de Woignarue se compose actuellement de :

- DOUDOUX René	Président
- CARRU Jean	Vice-président
- DEVILLERS Claude	Secrétaire-Trésorier
- MABILLE Claude	Secrétaire-Trésorier adjoint
- FOURDRIN Gilles	Membres du Comité
- DEPOILLY Marc	" " "
- LECLERCQ Jean	" " "
- HENOCQUE Alain	" " "



Club omnisport de Woignarue

CETTE ANNEE ENCORE LA MUNICIPALITE NOUS DONNE L'OCCASION DE NOUS EXPRIMER DANS LE BULLETIN MUNICIPAL. AYANT DEJA ECRIT L'HISTORIQUE DE NOTRE CLUB DANS LES PRECEDENTES EDITIONS JE NE REVIENDRAI DONC PAS SUR CE POINT , FAVORISANT PLUTOT L'ETAT ACTUEL DE NOTRE CLUB.

EQUIPE SENIOR :

DEPUIS LA SAISON 91/92 LE CLUB SENIOR EVOLUE EN TROISIEME DIVISION SOUS - DISTRICT VIMEU , DIVISION QUI , POUR UN PETIT VILLAGE COMME LE NOTRE EST DEJA HONORABLE , BIEN QUE DIFFICILE.

L'ASCENSION A CETTE DIVISION "GAGNEE" GRACE A LA VENUE DE JOUEURS LOCAUX EN PARTICULIER EST DEVENUE MALHEUREUSEMENT DIFFICILE A ASSUMER . EN EFFET NOMBRE DE NOS JOUEURS ETANT A L'AGE D'EFFECTUER LEUR SERVICE MILITAIRE , LE CLUB S'EST VU "EMPUTER" DE QUELQUES BONS ELEMENTS , CE QUI VALUT LES RESULTATS MEDIOCRES DE LA SAISON 93/94 ET DE CE DEBUT DE SAISON.

TOUTEFOIS LA MOTIVATION RESTANT NOTRE ATOUT PREMIER , NOUS AVONS LA FERME INTENTION DE "REMONTER" NOTRE HANDICAP.

L'EFFECTIF CETTE ANNEE EST CONSTITUE DE 18 LICENCIES DONT 14 DE NOTRE COMMUNE CE QUI EST DEJA UNE GRANDE SATISFACTION ET UNE PREUVE D'INTERET NON NEGLIGEABLE.



DEBOUT DE GAUCHE A DROITE :

VATTRE N. - LENNE M. - CUISINAUD S. - LECLERC N. - CAYEUX S. - DEVILLERS C
GELTZ A. - COUILLET V. - LESOEUR JC. - BRENET M.

ACCROUFIS DE GAUCHE A DROITE :

LEJEUNE P. - GELTZ F. - COURIAT L. - FOURDRIN F. - BRENET T. - LESOEUR F.
LEJEUNE F. - COURIAT L.

MANQUE SUR CETTE PHOTO : COUILLET O. - MAISON F. - BRENET L.

EQUIPE MINIMES :

CREEE EN 1992, NOS JEUNES ONT OBTENU DEPUIS 2 ANS DES RESULTATS PLUS QUE SATISFAISANTS. EN PARTICULIER SA QUALIFICATION EN COUPE REGIONALE QUI SE DEROUlait A SAINT-QUENTIN (DANS L'AISNE), APRES AVOIR PASSE LE CAP DES QUALIFICATIONS DEPARTEMENTALES QUI SE DISPUTAIENT A WOINCOURT PARMi PLUS D'UNE CINQUANTAINE D'EQUIPES EN COMPETITION.

A CET EFFET NOUS REMERCIONS LA MUNICIPALITE QUI A MIS A NOTRE DISPOSITION LE CAR DE LA COMMUNE POUR NOUS RENDRE A CETTE MANIFESTATION.

EN CHAMPIONNAT SIGNALONS EGALEMENT LEUR 4EME PLACE ACTUELLE QUI LES SITUE DANS LES MEILLEURS EQUIPES DU MOMENT DE LEUR CATEGORIE.

NOTONS QUE TOUS CES BONS RESULTATS NE SERAIENT PAS SANS LE SERIEUX ET LA RIGUEUR D'UN DIRIGEANT DU CLUB : MR. FABBRO ROBERT QUI CONSACRE TOUS SES MERCREDI ET SAMEDI APRES-MIDI A ENCADRER CES JEUNES (14 DE 10 A 13 ANS).

ENCORE BRAVO A NOS JEUNES QUI EN DONNANT LE MEILLEUR D'EUX-MEMES SUR LE TERRAIN RECOLTENT LE FRUIT DE LEURS EFFORTS REUNIS.

QUELQUES DIFFICULTES A SIGNALER TOUT DE MEME, A SAVOIR LE TRANSPORT DE CES JEUNES A L'EXTERIEUR, PEU DE PARENTS ACCOMPAGNANT LEURS ENFANTS.



DEBOUT DE GAUCHE A DROITE :

FABBRO R. - AMOURETTE M. - ROGER A. - DEPOILLY L. - MULLER V. - DELPLANQUE J.
DELENCLOS O. - LEJEUNE P. - DUMINIL B.

ACCROUIS DE GAUCHE A DROITE :

TASSART C. - DOURLENS S. - LECLERC R. - MULLER E. - JACQUES V. - GELTZ L.

MANQUE SUE CETTE PHOTO : DELBARRE N. - DOUAY N.

REMERCTIONS EGALEMENT TOUTES LES PERSONNES POUR LEURS DONS LORS DU PASSAGE DE NOS "JEUNES" POUR LA VENTE DES CALENDRIERS.

POUR CONCLURE CES QUELQUES LIGNES NOUS VOUS ADRESSONS A TOUS ET A TOUTES UNE EXCELLENTE ANNEE 1995.

LE PRESIDENT
PH. LEJEUNE

ASSOCIATION MUNICIPALE ELARGIE DES FETES DE WOIGNARUE

L'Association Municipale Elargie des Fêtes de Woignarue fut créée le 30 mai 1979.
Le bureau a été remanié en 1983, sous la présidence de Monsieur Jean LECLERCQ.

Composition du bureau actuel :

Président d'Honneur	: Mme LAURENS (Maire)
Président	: Mr LECLERCQ Jean
Vice Président	: Mr BECQUET Gaston
Vice Président	: Mr HENOCQUE Alain
Trésorière	: Mme DEVILLERS Marie-Renée
Trésorier Adjoint	: Mr CRUSEL Patrice
Secrétaire	: Mme COUBARD Claudine
Secrétaire Adjointe	: Mme TAVERNIER Geneviève
Commissaires aux comptes	: Messieurs TIMMERMAN Albert CAILLEUX Gabriel HENOCQUE Jean CORROYER Roland

Depuis notre dernière Assemblée Générale de 1994, nous avons eu le plaisir d'accueillir Monsieur Bernard LEGRAND qui se joint à notre bureau.

RESULTAT FINANCIER 1993

- Charges Annuelles :		- Recettes :	
Assurances, F.N.C.O.F., Cotisations, Charges de fonctionnement	2 356.96	Subvention Location vaisselle	5 500.00 4 637.00
			10 137.00
- Investissement :			
Table, Vaisselle	3 998.60		
- Dépenses des fêtes :		- Manifestations :	
Feu d'artifice 14 juillet	3 700.00	Concours de cartes 14 juillet	
Bal 14 juillet	600.00	Fête champêtre	
Jeu de cartes 14 juillet	550.00	Brocante	53 848.50
Jeux d'enfants 14 juillet	600.00		
Manèges	800.00		
Noël des enfants	750.00		
Concours de cartes			
Fêtes Champêtre, brocante	45 633.69		
	58 989.25		63 985.50

FESTIVITES 1993 :

Concours de manille annuel, Brocante, Fête champêtre, Feu d'artifice, Jeux d'enfants le 14 juillet et concours de manille avec repas du soir, Tickets gratuits de manèges.

FETES CHAMPETRE 1993 :

Nous avons pris l'initiative de faire venir le Peloton Motocycliste d'Acrobatie de la Police Nationale, composé uniquement de motards de la 1^{ère} C.R.S, ce qui ne fut pas simple.

Le souci le plus important a été le terrain qui n'a pas été accepté dans l'état. Nous avons mis tout en oeuvre et avons fait niveler le terrain du stade par un rouleau de 25 tonnes de vibrations des ETS BOINET, et à l'inspection suivante, le Capitaine DURAND a donné son feu vert.

La fête a été très réussie et dans une ambiance joyeuse car les C.R.S ne sont pas morosés et leurs formidables acrobaties ont été appréciées à leur juste valeur.

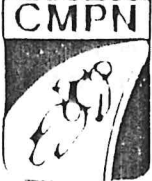
ORGANISES PAR LE COMITE DES FETES

WOIGNARUE

Dimanche 23 Mai 1993

PELTON MOTOCYCLISTE
D'ACROBATIES

ENTREE MI



Jeudi 20 Mai 1993

BROCANTE

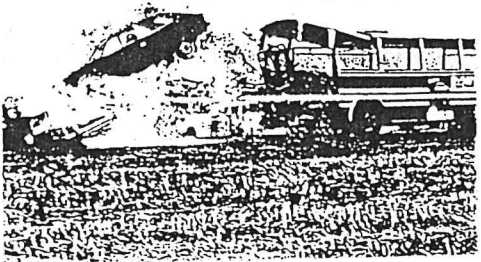
PROGRAMME 10' n° 316

ORGANISES PAR LE COMITE DES FETES

WOIGNARUE

Dimanche 22 Mai 1994

FRANCE CASCADE



Lundi 23 Mai 1994

BROCANTE

FESTIVITES 1994 :

Assemblée Générale : nous invitons aimablement les personnes intéressées au fonctionnement de l'Association d'assister en plus grand nombre à notre Assemblée Générale publique où le cahier de charges et de comptabilité sont à la disposition de chacun.

Suivent les mêmes festivités qu'en 1993, mis a part la fête champêtre.

- le concours de manille annuel, accompagné de son repas se passe toujours dans la même atmosphère amicale.

- notre fête champêtre de 1994 fut un désastre pour cause d'intempérie grave, la pluie n'a pas cessé de l'après-midi.

La déception fut profonde, surtout que nous proposons un spectacle important de cascades de voitures qui devaient faire vibrer les spectateurs, de plus, nous avons eu tellement de tracas, d'abord pour trouver un car, puis par la Préfecture pour avoir les autorisations et par qui nous devons obligatoirement passer. Un dossier en 8 exemplaires a dû être établi : pour le Docteur, Ambulanciers, Pompiers et matériel de désincarcération, Compléments d'assurances etc... mais nous avons gardé le moral !

C'était une journée qui promettait beaucoup, il faut se faire une raison et penser à l'année nouvelle.

- nos brocantes remportent toujours un vif succès et déplacent beaucoup de monde, c'est aussi une occasion de faire travailler la restauration à la Salle des Fêtes, il y a plutôt effervescence dans les cuisines... L'équipe féminine est pleine de ressources pour confectionner les repas, non sans l'aide des personnes bénévoles et dévouées, que ce soit en cuisine ou pour tous autres travaux, nous les remercions chaleureusement.

- il faut citer le petit concours de manille du 14 juillet qui se déroule souvent en petit comité d'habitues, dans la bonne humeur et que cloture un repas convivial.

- nous faisons notre possible avec le concours de quelques autres Sociétés (trop peu) pour divertir les enfants le 14 juillet par des jeux. L'Association prend à sa charge le montant des récompenses.

- soulignons qu'il est bien agréable et encourageant de voir le nombre de spectateurs en augmentation à notre feu d'artifice, même s'il devient onéreux, nous pensons faire plaisir en vous l'offrant.

- pourquoi ne pas venir faire quelques pas de danses à la Salle des Fêtes le soir du 13 juillet où l'on doit s'amuser ? D'autant que les anciennes traditions redeviennent à la mode.

- nous ne faisons pas de distribution spécifique à NOEL, nos chocolats et clémentines sont inclus dans le sac offert par la Commune aux enfants.

- à partir de 1995 nous garderons des souvenirs de nos Fêtes, car Monsieur BRENET Laurent fera fonction de photographe.

Tarif de la location de vaisselle :

- 4 Frs le couvert,
- 6 Frs pour 2 jours.

Nous remercions Madame LAURENS (Maire) pour sa coopération et pour la subvention accordée, ainsi que les Conseillers Municipaux qui veulent bien nous faire confiance.

Le Président,
LECLERCQ Jean.

L'HARMONIE MUNICIPALE DE WOIGNARUE

La formation musicale de Woignarue est née en 1905, elle aura donc 90 ans en 1995. Autant dire que vous tous, habitants du village, vous avez toujours connu cette société qui n'est jamais absente de notre folklore local.

Vous la voyez, vous l'entendez lors des défilés et concerts.

J'ai l'ambition de vous la faire mieux connaître et de vous inviter à entrer dans les coulisses.

Il y a deux critères qui assurent son bon fonctionnement et son épanouissement :

la partie musicale et la partie intendance.

La responsabilité de la prestation musicale appartient à son chef : Monsieur **ROGGE**, qui depuis 22 ans, la dirige. C'est lui qui choisit les partitions, renouvelle chaque année le programme qui vous est présenté, et mis "au point" lors des répétitions. Il y a une répétition chaque semaine - en certaines occasions deux - .

Le vendredi soir, les musiciens se réunissent. C'est une bande de copains, permettez-moi l'expression, qui travaillent dans un climat de bonne humeur et font preuve d'une obéissance consentie envers leur chef, malgré l'exigence pugnace de ce dernier. C'est un enseignant dans toute l'acceptation du terme, et je l'ai déjà dit, un pédagogue.

Bref, c'est une chance pour l'Harmonie.

Ajoutons qu'il professe également à l'école de musique, cette dernière étant notre seul recours à un effectif fluctuant.

En ce qui concerne l'intendance, il existe un Conseil d'Administration, des statuts et un budget.

Le Conseil d'Administration est composé de 13 membres. Il se réunit suivant l'opportunité, discute et décide du calendrier des sorties, d'achats éventuels, de l'organisation de la soirée choucroute, de la fête de la Ste cécile et des questions diverses, par exemple, le voyage annuel.

Il tient une assemblée générale, chaque année.

Il n'est pas rare, qu'après la répétition hebdomadaire, il soit débattu d'un problème, débat où tous les musiciens présents peuvent et doivent s'exprimer.

Le dialogue est permanent.

Sainte Cécile



Le Secrétariat et la trésorerie -porte-clés - sont assurés avec compétence.

Le secrétariat n'est pas une fonction de tout repos. Correspondance avec la Fédération musicale - qui n'est pas chiche de papier - les annonces à la presse, les rapports avec la SACEM, les récompenses honorifiques, les courriers divers, tout cela est au menu.

Notre grand argentier opère avec la rigueur qui s'impose.

Le budget, relativement modeste, nous permet de fêter dans la meilleure tradition la Ste-Cécile, d'organiser un voyage et d'investir dans certains achats.

Les recettes afférentes à ce budget proviennent de la générosité des membres honoraires, d'une subvention municipale, du bénéfice de la soirée choucroute et des cachets récoltés lors de nos sorties extra-muros.

L'aide de la municipalité ne se limite pas au versement d'une subvention, mais nous permet financièrement de faire face à l'achat d'instruments. Achats toujours très onéreux, mais que nous décidons judicieusement.

La soirée choucroute a connu dès son début, un réel succès qui ne va que croissant. Pourtant notre satisfaction est ombrée par l'obligation de refuser des inscriptions, faute de ne pouvoir repousser les murs de la salle Charles Lecat. De laborieuses discussions aboutiront peut être à satisfaire tout le monde, mais les solutions envisagées ne reçoivent qu'un avis partagé, du moins pour l'instant.

La réussite et le résultat positif de cette soirée reposent sur le bénévolat. A la participation de toute l'Harmonie, s'ajoute celle de personnes non impliquées dans notre société, mais non moins dévouées. A ces personnes, qui se seront reconnues, nous exprimons notre reconnaissance.

En 1994, l'Harmonie a franchi ses frontières pour : l'inévitable Fête de Vaudricourt, la Commémoration de la Libération à Mers, le Festival de Mons-Boubert, un Défilé et un Concert à Cayeux.

Les cachets de ces sorties et le bénéfice de la soirée choucroute nous permettent de ne pas être des assistés à part entière.

Il est de tradition également, que les musiciens organisent un voyage et s'offrent une journée de détente.

Notre dernier voyage a eu pour destination Euro-Disney et a laissé un bon souvenir aux jeunes et moins jeunes.

Et pour conclure, je me permets d'affirmer que l'Harmonie se porte bien et qu'elle participe à l'animation du village et cela depuis presque un siècle.

Une preuve de longévité.

Le Président,
TIMMERMAN Albert.

Woignarue

Stéphanie Defacque, Ste-Cécile 94



JUMELAGE WOIGNARUE WEHRDEN

L'association tient à remercier, suite à son départ en Octobre 1993, Monsieur BECQUET Gaston pour toutes les années passées à mener à bien, les échanges avec la délégation Allemande.

Suite à celà, les membres du bureau en Assemblée Générale ont élus leurs nouveaux représentants :

Président d'honneur	: BECQUET Gaston
Président	: TOULET Daniel
Vice Président	: LENGLET Bruno
Trésorier	: CAILLEUX Gabriel
Secrétaire	: LENGLET Dominique

Afin de pouvoir budgetiser nos rencontres, l'association reçoit une subvention Communale de 2 000 Frs et organise une soirée musette début avril pour minimiser le montant du voyage par personne, coût occasionné par une dépense excessive due au transport par autocar et à une remise de cadeaux .

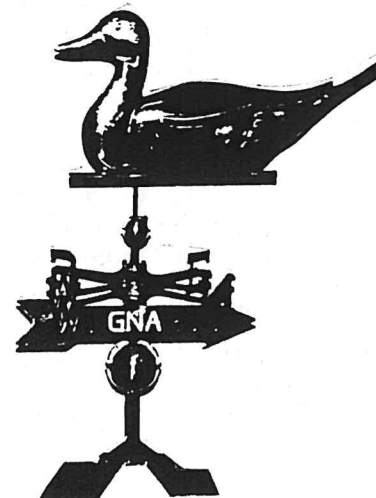
Le Jumelage a 30 ans cette année. Une telle manifestation ne peut pas être passée sous silence. Ce serait un grand encouragement et un signe d'amitié apprécié de nous retrouver tous en cette occasion.

Cette manifestation se déroulera durant le séjour de la délégation Allemande du 25 au 28 mai 1995. Notre objectif est de participer activement au rapprochement entre nos pays. C'est pour cela que nous serions ravis de vous y trouver nombreux.

- Nous devons absolument progresser dans le processus de rapprochement en ayant pour objectif d'intégrer au maximum les jeunes afin qu'ils puissent découvrir les habitudes allemandes avec une grande curiosité et beaucoup de respect, leurs différences tant au point de vue scolaires que sportives ainsi que leurs traditions.

Enfin nous devons garder le suivi de la qualité des échanges et nous voulons que cette union garantisse un espace de stabilité et de prospérité pour la Commune.

N'oubliez pas, la barrière linguistique n'est pas insurmontable.



BONNE ANNEE A TOUS

Le Président,

TOULET Daniel.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE WOIGNARUE

L'Association des Parents d'Elèves à 10 ans d'existence.

Elle se compose, cette année, de 13 membres, dont 6 au bureau:

- Président : **BELPAUME** Pascal
- Vice-Président : **DELBARRE** Caroline
- Secrétaire : **TOULET** Maryline
- Secrétaire-adjoint : **CARU** Didier
- Trésorier : **HAMIOT** Marlène
- Trésorier-adjoint : **TAVERNIER** Nathalie

Pour assurer le financement des dictionnaires, des voyages scolaires, des jouets de Noël, d'une séance de cinéma, d'une journée "bal masqué" (au bal à papa) etc ...

l'association organise différentes manifestations :

- loto en novembre
- grilles en décembre
- buvette à l'arbre de Noël
- concours de dominos en février...

en plus, l'association reçoit une subvention de la Commune.

Pour de plus amples informations, l'association à un projet : **la parution d'un livret** qui vous sera prochainement remis.

Dans cette attente, n'hésitez pas à nous contacter pour toutes informations scolaires.

NOUS VOUS PRESENTONS TOUS NOS VOEUX 95.

Le Président,
BELPAUME Pascal.

AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS.

Lieutenant MARTIN Bernard : Chef de Corps et Président de l'amicale.

Je me permets par la présente, de vous présenter, pour vous et vos familles, mes voeux les meilleurs, de santé et de travail.

Je vous remercie tous, habitants de la Commune, pour les témoignages de sympathie et de confiance, sans cesse croissants que nous recevons à chacune de nos sorties ou prestations.

Je félicite tout particulièrement tous les membres du Corps, pour leur travail et leur dévouement. Soyez assurés que je continuerai à mener à bien ma tâche jusqu'à la fin de mon engagement qui malheureusement est proche puisque la retraite sonnera en milieu d'année.

Je passerai la relève au Caporal - Chef DEPOILLY André qui, par la suite, avec des stages, passera adjudant.

Année 1994 : Bilan sportif :

- cross à Roye : 5^{ème} - cross à Woignarue : 2^{ème}
- cross Marathon Ault/Hourdel classé dans les 100 premiers sur 900 à 1 000 concurrents.
- parcours sportif à ST Valéry : 6^{ème}

Interventions :

46 en tout : Mer - Feu de cheminée - nids de guêpes - accidents routiers ect...

Année 1995 : Les manifestations

- Voeux le 15 janvier - Cross à Montdidier le 12 février - Cross à Woignarue le 29 janvier - Parcours sportif à Forceville en Vimeu le 30 avril - Finale départementale le 7 mai - Membres Honoraires en juin - Grilles au camping juillet/aôut - Calendrier en novembre - Ste Barbe le 10 décembre.

Les stages

- stage de base - stage CFAPSE - stage CFAPSR - stage sergent - stage AFPS. Tous ces stages nous permettent de nous perfectionner et d'être toujours performants.

Je n'oublierai surtout pas de remercier, nos charmantes Ste-Barbe qui sont toujours présentes à nos activités.

Je remercie les Personnes du Secrétariat de Mairie, pour la rédaction des divers courriers, pas toujours appréciés par certain membre du Conseil, mais je me permets de rappeler que l'article R 352.68 du 10 Août 1976 prévoit la fourniture du matériel et son Secrétariat.

Je n'oublierai pas de remercier tous les habitants de Woignarue, Hautebut, Onival, pour leurs dons lors de nos passages.

Vive

les Sapeurs-Pompiers.



LES EMPLOYES COMMUNAUX

QUI SOMMES NOUS ?

Définition officielle : Les fonctionnaires territoriaux ont vocation à occuper les emplois des collectivités locales et sont régis par les dispositions particulières fixées par la Loi du 26 janvier 1984, qui s'applique aux personnes nommées dans un emploi permanent et titularisées dans un grade de la hiérarchie administrative des Communes, des Départements, des Régions ou des Etablissements publics en relevant.

En ce qui nous concerne, notre collectivité territoriale est la **COMMUNE**.

Si c'est le Conseil Municipal qui décide, par délibération, de la création des emplois, les décisions individuelles relatives au recrutement et à la carrière des fonctionnaires territoriaux sont prises par le Maire, dans le cadre des dispositions statutaires définies à l'échelon national.

Nous sommes recrutés par concours (à l'exception de certains cadres d'emplois de catégorie C, comme les agents d'entretien - recrutement direct-), dans des cadres d'emploi comportant un ou plusieurs grades et répartis pour Woignarue en deux filières : administrative et technique.

Nous bénéficions de droits garantis par la Loi :

liberté d'opinion, droit à la rémunération, droit aux congés, garanties disciplinaires, droit à la formation.

En regard de ces droits et garanties, nous devons respecter un certain nombre d'obligations (obéissance hiérarchique, secret et discrétion professionnels, neutralité et réserve).

Nous sommes actuellement, en employés permanents :

- 6 agents titularisés (classés par ancienneté dans la fonction)
 - un "conducteur spécialisé avec fonction de garde champêtre"
 - une "agent spécialisé des écoles maternelles"
 - un "agent de salubrité"
 - une "agent d'entretien qualifié"
 - une "secrétaire de mairie"
 - un "agent d'entretien"
- 1 agent d'entretien stagiaire
- 1 professeur de musique non -titulaire.

Nous travaillons pour la cité et pour ses habitants, suivant nos possibilités réelles et souhaitables.

Cet objectif doit nous conduire à une meilleure compréhension et estime de la population et à une coopération inévitable et nécessaire avec les élus.

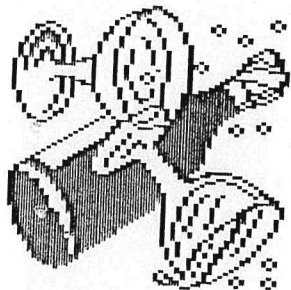
Nous concluons avec cette petite phrase de Henri FORD, qui pourrait être notre slogan et qui est destinée à tous :

"Aller ensemble est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble, c'est le succès."

La Secrétaire.

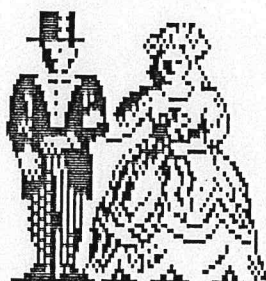
CALENDRIER DES FETES 1995

JANVIER :	12	Assemblée Générale des AINES
	14	Voeux des Pompiers
	20	Spectacle "LAGAF" à Amiens par le Comité des Fêtes
	29	Cross et Marche des Sapeurs Pompiers
FEVRIER :	04	Concours de manille du Comité des Fêtes
	18	Concours de dominos des Parents d'Elèves
MARS :	04	Soirée choucroute de l'Harmonie Municipale
	08	Bal masqué pour les enfants des écoles
	18	Concours de manille des AINES
	25	Assemblée Générale du Comité des Fêtes
AVRIL :	01	Loto du Centre Aéré
	08	Couscous du Jumelage
MAI :	08	Messe en musique, banquet
	14	Fête d'HAUTEBUT
	21	Festival de la musique à AULT
	25-26-27-28	30 ème anniversaire du Jumelage
	28	Ball-trap des AINES
JUIN :	04	Fête champêtre du Comité des Fêtes
	05	Messe en musique, brocante
	10	Fête des Mères
	14	Voyage des AINES
	17/18	Fête de C.O.W
	24	Fête de la musique
	24	Fête des Ecoles
JUILLET :	09	Sortie de la musique à VAUDRICOURT
	13	Défilé, feu d'artifice, vin d'honneur-bal par l'Harmonie Municipale
	14	Jeux pour les Enfants, Concours de manille
	15	Voyage de la musique
	23	Fête de WOIGNARUE, Concert
	24	Messe en musique
	25	Manèges gratuits
	29	Concert par l'Harmonie au VIEIL ONIVAL et Camping
	29	Fête du Centre Aéré
SEPTEMBRE :		Voyage des AINES
		Repas des AINES
OCTOBRE :	21	Concours de manille des AINES
	28	Concert de l'Harmonie en l'église
NOVEMBRE :	04	Couscous du C.O.W.
	11	Défilé, Messe, Banquet
	18	Loto des Parents d'Elèves
	26	Sainte Cécile
DECEMBRE :	10	Sainte Barbe
	15	Assemblée Générale de la musique
	16	Père Noël



Etat Civil 1994

NAISSANCES	:	DATES
DUPONT Aurélie	:	1er Février
PINCHON Mélanie	:	15 Février
RICHARD Léa	:	10 Mai
BECQUET Alexandre	:	5 Juillet
CAILLEUX Perrine	:	8 Août
GRANDSIRE Guillaume	:	4 Octobre



MARIAGES	:	DATES
GAUTIER Jean-Michel et ROGER Brigitte	:	21 Mai
ROUSSEL Marcel et JACQUES Corinne	:	18 Juin
CAILLEUX Alain et BOULANGER Nathalie	:	18 Juin

DECES	:	DATES
RIQUIER Vve FERET Renée	:	9 Avril Amiens
DERAMBURE Guy	:	26 Juin Saulchoy
LEJEUNE Pierre	:	1er juillet Woignarue
JACQUES-JEAN Marcel	:	30 Août Woignarue
LEJEUNE André	:	18 Septembre Abbeville
MARTIN Vve DEPOILLY Pauline	:	12 Novembre Woignarue
BEAURAIN Louis Philippe	:	04 Octobre Salouel
DEGUERVILLE Vve DEVILLERS Marie	:	25 Novembre Berck/Mer

